



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 11525

Numéro SIREN : 432 173 854

Nom ou dénomination : "AGENCE GRAND PUBLIC"

Ce dépôt a été enregistré le 09/08/2017 sous le numéro de dépôt 71456



20170714562016

DATE DEPOT : 09/08/2017

N° DE DEPOT : 71456

N° GESTION : 2000B11525

N° SIREN : 432173854

DENOMINATION : "AGENCE GRAND PUBLIC"

ADRESSE : 34 rue des Bourdonnais 75001 Paris

MILLESIME : 2016

.

Greffe du Tribunal de
Commerce de Paris

09 AOUT 2017

71456
numéro de dépôt

AGENCE GRAND PUBLIC

Société par Actions Simplifiée au capital de 38.112,70 euros
Siège social : 34 rue des Bourdonnais – 75001 PARIS
R.C.S. PARIS B 432 173 854

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 30 JUIN 2017

L'an deux mille dix sept,
Le 30 juin,
A 17h30,

Le sous-signé, Laurent SABLIC, président de LUCIE SAS, actionnaire unique de la Société par Actions Simplifiée « AGENCE GRAND PUBLIC » rappelle que la réunion porte sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR :

- Rapport de gestion sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016,
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016,
- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées,
- Examen et approbation des comptes annuels dudit exercice,
- Affectation des résultats,
- Approbation, s'il y a lieu, des conventions visées à l'article L 227-10 du Code de Commerce,
- Mise à jour du changement d'adresse de PSK AUDIT et suppression du commissaire aux comptes suppléant
- Pouvoir pour formalités.

Puis il rappelle que le rapport de gestion, le rapport spécial, les comptes annuels ainsi que le texte des résolutions proposées ont été adressés à l'actionnaire unique dans les délais légaux.

Il est ensuite fait lecture du rapport de gestion et du rapport.

Puis, l'actionnaire unique prend les décisions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'actionnaire unique, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, pris connaissance des comptes annuels de l'exercice social clos le 31 décembre 2016, les approuve tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que les opérations qu'ils concernent et résumées dans le rapport de gestion.

En conséquence, l'actionnaire unique donne quitus au Président de sa gestion.

DEUXIEME RESOLUTION

L'actionnaire unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice social clos le 31 décembre 2016 s'élevant à la somme de **140 546 €** comme suit :

- Dividende revenant à l'actionnaire unique **140.546 €**

Il sera mis en paiement le 30 juin 2017 au plus tard.

TROISIEME RESOLUTION

Conformément aux dispositions légales, l'actionnaire unique générale constate :

- Qu'il a été versé la somme 129.229 € de dividendes à l'actionnaire unique LUCIE au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015
- Qu'il a été versé la somme de 70.000 € de dividendes à l'actionnaire unique au titre de l'exercice 2014
- Qu'il a été versé la somme 24.042 € de dividendes à l'actionnaire unique LUCIE au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013

QUATRIEME RESOLUTION

L'actionnaire unique, après avoir entendu la lecture du rapport spécial, approuve ledit rapport et les conventions réglementées visées à l'article L 227-10 du Code de Commerce qui y sont énoncées.

CINQUIEME RESOLUTION – CHANGEMENT DE L'ADRESSE DE PSK AUDIT – SUPPRESSION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUPPLEANT

L'associé unique prend acte de la démission du commissaire aux comptes suppléant qui ne sera pas remplacé, conformément aux nouvelles dispositions de la loi SAPIN 2016-1691 du 9 décembre 2016,. Seul le commissaire aux comptes titulaire, la société PSK AUDIT- 179 boulevard Haussmann – 75008 PARIS, reste mandaté.

DERNIERE RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au Président pour effectuer ou faire effectuer les formalités de publicité afférentes aux décisions ci-dessus adoptées

De tout ce que dessus, l'actionnaire unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Monsieur Laurent SABLIC
Pour LUCIE SAS



AGENCE GRAND PUBLIC

Société par Actions Simplifiée au capital de 38.112,70 euros
Siège social : 34 rue des Bourdonnais – 75001 PARIS
R.C.S. PARIS B 432 173 854

DECISIONS DES ASSOCIES DU 30 JUIN 2017

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT

Monsieur Laurent SABLIC, Président de la société Agence Grand Public, conformément aux dispositions de l'article L 227-9 du Code de commerce, soumet à votre examen les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016, et a établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la société au cours de l'exercice écoulé.

Nous vous avons convoqué afin de :

- vous exposer l'activité de la société Agence Grand Public au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, les résultats de cette activité, les difficultés rencontrées et les perspectives d'avenir,
- soumettre à votre approbation les comptes de cet exercice et l'affectation des résultats de la société Agence Grand Public.

Conformément à la loi et aux statuts de la société, nous avons tenu à votre disposition dans les délais prescrits tous les documents nécessaires à votre information.

* *
*

1. Présentation des comptes annuels

Les comptes annuels de notre société, soumis à votre approbation, ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes que les années précédentes.

L'exercice social a été clôturé le 31 décembre 2016 avec les résultats suivants :

- Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, le chiffre d'affaire net de la société est en augmentation, s'établissant à 2.328.376 Euros. Ce chiffre d'affaires est principalement constitué par la production de services vendue.

Au cours de ce même exercice, la production stockée ressort à <78.000> Euros et autres produits à 11.374 Euros.

Compte tenu de ce qui précède, les produits d'exploitation de l'exercice écoulé ressortent à la somme de 2.261.750 Euros contre 2.448.328 Euros au cours de l'exercice précédent.

- Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, la société a supporté des charges d'exploitation pour un montant de 2.045.735 Euros contre 2.231.723 Euros au cours de l'exercice précédent, donc en baisse.

En conclusion, le résultat d'exploitation de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ressort positif à 216.015 Euros contre un résultat positif de 216.605 Euros au cours de l'exercice précédent.

- Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, la société n'a pas enregistré de produits financiers ;

En revanche, au cours de l'exercice écoulé le montant des charges financières se sont élevées à 16.842 Euros contre 9.292 Euros au cours de l'exercice précédent ;

En l'absence de produits financiers, le résultat financier de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ressort négatif à <16.842> Euros .

- Compte tenu de tout ce qui précède, le résultat courant avant impôts de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ressort positif à 199.173 Euros contre un résultat positif de 207.313 Euros au cours de l'exercice précédent en légère baisse.
- Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, la société a enregistré 2.321 Euros de produits exceptionnels et 11.522 Euros de charges exceptionnelles.

En conséquence, le résultat exceptionnel de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ressort négatif à 9.201 Euros.

En conclusion, l'exercice clos le 31 décembre 2016 se traduit par un bénéfice de 140.546 Euros contre 129.229 Euros au cours de l'exercice précédent.

2. SITUATION ET ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DE L'EXERCICE

- Situation et activité de la société au cours de l'exercice écoulé

Malgré le contexte économique et les contraintes juridiques liées aux calendriers électoraux, l'activité de l'Agence Grand Public s'est maintenue à un niveau satisfaisant, qui lui permet d'enregistrer un résultat bénéficiaire.

La société a transféré ses locaux et procédé à des embauches, ce qu'affichent clairement les progrès réalisés et une volonté de développer, diversifier les chantiers de prospection et réalisations.

- Progrès réalisés et difficultés rencontrées

Les difficultés sont inhérentes au contexte économique, politique et social que l'Agence connaît bien et maîtrise de mieux en mieux.

- Evènements importants survenus depuis la date de clôture de l'exercice

Changement de dénomination sociale

Campana Eleb Sublic est devenue Agence Grand Public sans que la structure en soit modifiée.

3. MODIFICATIONS APPORTÉES AU MODE DE PRÉSENTATION DES COMPTES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

NEANT

4. DIVIDENDES AU TITRE DES 3 DERNIERS EXERCICES (ART. 243 BIS C.G.L)

Exercice	Dividende versé	Abattement fiscal	
		Eligible	Non éligible
2015	129.229 €		
2014	70.000 €		
2013	24.042 €		

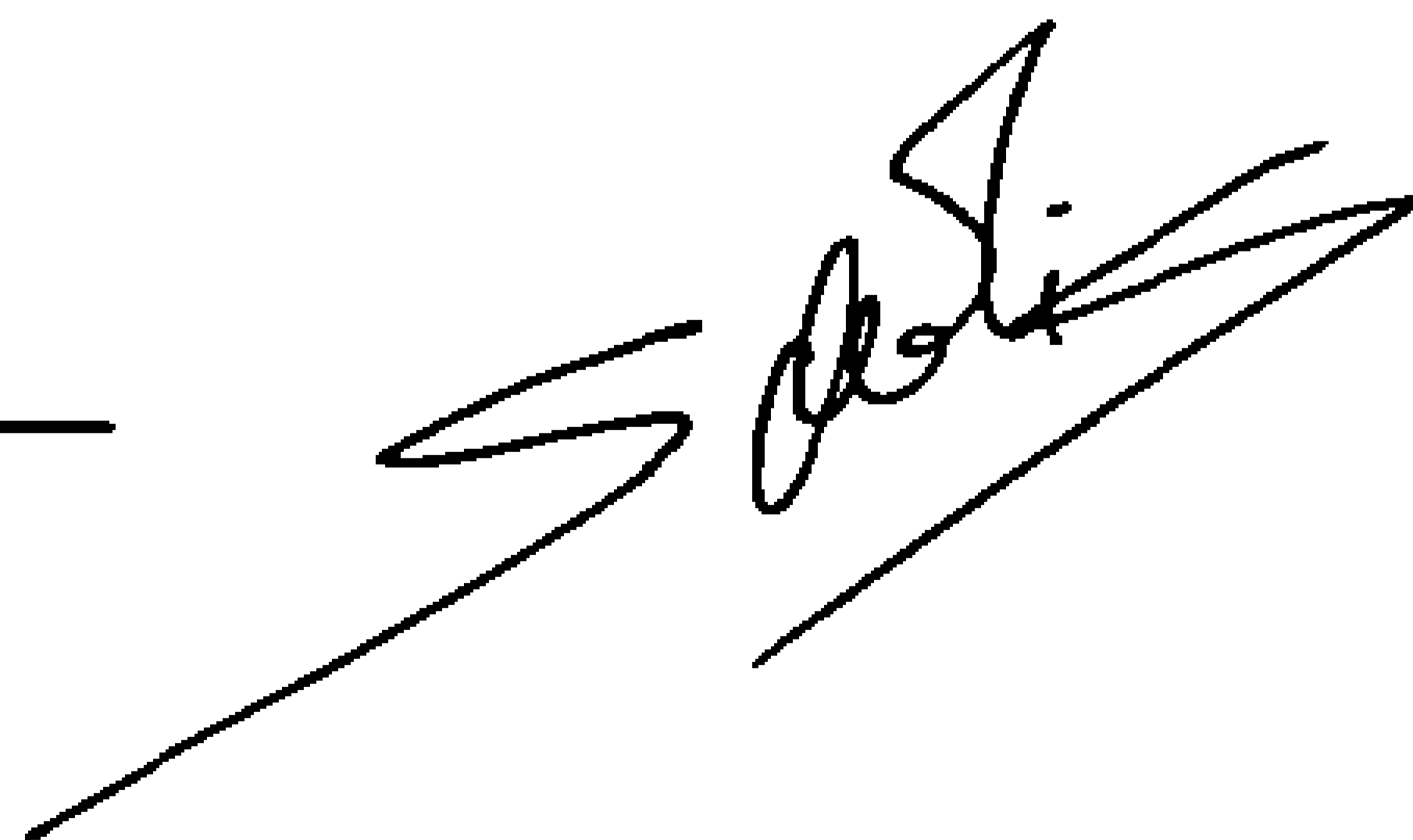
5. PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT

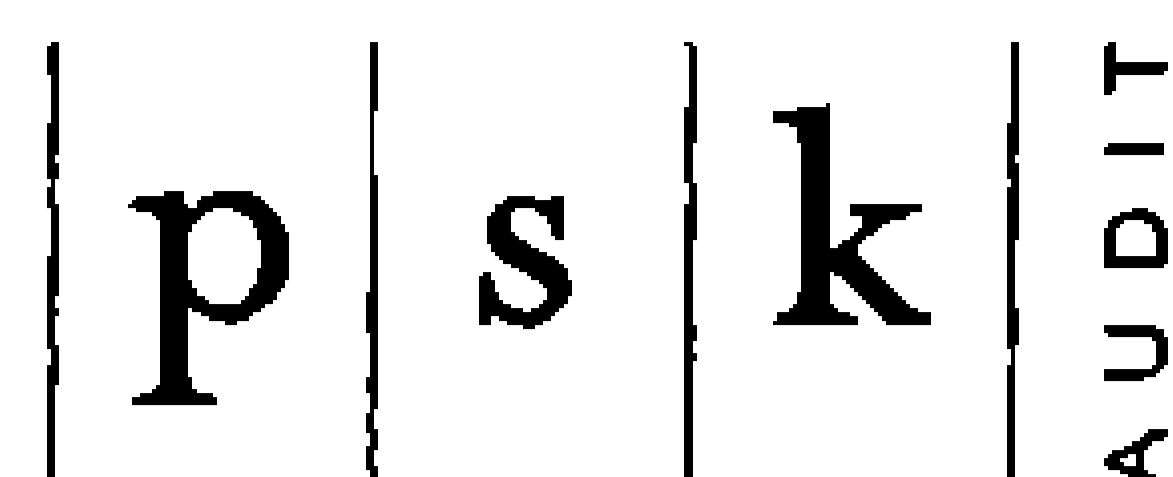
Le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016 dégage, après déduction des amortissements et provisions réglementaires et justifiées, un bénéfice de 140.546 Euros que nous vous invitons à distribuer à l'associée unique, la société Lucie SARL.

* *
*

Nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions complémentaires ou explications que vous jugeriez utiles et vous demandons de bien vouloir voter les résolutions qui vous sont présentées.

Le Président





SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

AGENCE GRAND PUBLIC

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 38.112 Euros
Siège Social : 34, rue des Bourdonnais
75001 PARIS

432 173 854 R.C.S. PARIS

<p>RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016</p>
--

En exécution du mandat qui nous a été confié par l'Assemblée Générale du 30 Juin 2008, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2016 sur :

- Le contrôle des comptes annuels de la société « **CAMPANA ELEB SABLIC** », tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- La justification des appréciations ;
- Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la Loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

SIÈGE SOCIAL: 179, BD HAUSSMANN. 75008 PARIS
TÉLÉPHONE 01 43 80 98 03. FAX 01 43 80 40 24



INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE
DES EXPERTS COMPTABLE. RÉGION ÎLE-DE-FRANCE

1 – OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L 823.9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 – VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris,
Le 15 Juin 2017


PSK AUDIT
Stéphane KUPERBERG
Commissaire aux comptes


PSK AUDIT
Pierre KUPERBERG
Commissaire aux comptes



Bilan Actif

*CAMPANA ELEB SABLIC

Période du 01/01/16 au 31/12/16
Edition du 30/05/17
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2016	Net (N-1) 31/12/2015
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires				
Fonds commercial	925 837		925 837	925 837
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	925 837		925 837	925 837
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel		2 814	(2 814)	(14 861)
Autres immobilisations corporelles	176 791	42 922	133 869	25 651
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	176 791	45 736	131 055	10 790
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	5 000		5 000	
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	3 791		3 791	3 791
Autres immobilisations financières	35 945		35 945	4 345
TOTAL immobilisations financières :	44 736		44 736	8 136
ACTIF IMMOBILISÉ	1 147 364	45 736	1 101 628	944 763
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens	50 000		50 000	128 000
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :	50 000		50 000	128 000
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				855
Créances clients et comptes rattachés	1 099 537		1 099 537	638 144
Autres créances	479 391		479 391	383 530
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	1 578 928		1 578 928	1 022 529
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	139		139	574
Charges constatées d'avance				
TOTAL disponibilités et divers :	139		139	574
ACTIF CIRCULANT	1 629 067		1 629 067	1 151 103
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	2 776 431	45 736	2 730 695	2 095 866

Bilan Passif

CAMPANA ELEB SABLIC

Période du 01/01/16 au 31/12/16
Edition du 30/05/17
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2016	Net (N-1) 31/12/2015
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé	38 112	38 112
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	3 811	3 811
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	4 885	4 885
Report à nouveau	973 994	973 994
Résultat de l'exercice	140 546	129 229
TOTAL situation nette :	1 161 349	1 150 032
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	1 161 349	1 150 032
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	521 080	165 165
Emprunts et dettes financières divers	6 480	10 656
TOTAL dettes financières :	527 560	175 821
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	665 117	381 413
Dettes fiscales et sociales	376 669	388 599
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL dettes diverses :	1 041 786	770 012
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	1 569 346	945 833
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	2 730 695	2 095 866

Compte de Résultat (Première Partie)

CAMPANA ELEB SABLIC

Période du 01/01/16 au 31/12/16
Edition du 30/05/17
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2016	Net (N-1) 31/12/2015
Ventes de marchandises Production vendue de biens Production vendue de services Chiffres d'affaires nets	2 328 376		2 328 376	2 319 991
Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges Autres produits			(78 000) 11 374	128 000 338
PRODUITS D'EXPLOITATION			2 261 750	2 448 328
CHARGES EXTERNES Achats de marchandises [et droits de douane] Variation de stock de marchandises Achats de matières premières et autres approvisionnements Variation de stock [matières premières et approvisionnements] Autres achats et charges externes				
			1 307 641	969 844
TOTAL charges externes :			1 307 641	969 844
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			5 689	36 223
CHARGES DE PERSONNEL Salaires et traitements Charges sociales				
			494 767	841 247
			217 986	365 615
TOTAL charges de personnel :			712 753	1 206 861
DOTATIONS D'EXPLOITATION Dotations aux amortissements sur immobilisations Dotations aux provisions sur immobilisations Dotations aux provisions sur actif circulant Dotations aux provisions pour risques et charges				
			12 276	10 245
TOTAL dotations d'exploitation :			12 276	10 245
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			7 376	8 549
CHARGES D'EXPLOITATION			2 045 735	2 231 723
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			216 015	216 605

Compte de Résultat (Seconde Partie)

CAMPANA ELEB SABLIC

Période du 01/01/16 au 31/12/16
Edition du 30/05/17
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2016	Net (N-1) 31/12/2015
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	216 015	216 605
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	16 842	9 292
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	16 842	9 292
RÉSULTAT FINANCIER	(16 842)	(9 292)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	199 173	207 313
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2 321	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		575
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	2 321	575
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	8 264	21 191
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	3 258	2 450
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	11 522	23 641
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(9 201)	(23 066)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	49 426	55 018
TOTAL DES PRODUITS	2 264 071	2 448 903
TOTAL DES CHARGES	2 123 525	2 319 674
BÉNÉFICE OU PERTE	140 546	129 229

Règles & Méthodes Comptables

CAMPANA ELEB SABLIC

Période du 01/01/16 au 31/12/16
Edition du 30/05/17
Tenue de compte EURO

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations sont ou ne sont pas inclus dans le coût de production des immobilisations.

PARTICIPATION, AUTRES TITRES IMMOBILISES, VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Immobilisations

CAMPANA ELEB SABLIC

Période du 01/01/16 au 31/12/16
Edition du 30/05/17
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	925 837		
TOTAL immobilisations Incorporelles :	925 837		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers	20 612		90 692
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	40 992		45 106
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	61 605		135 799
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			5 000
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	8 136		31 600
TOTAL immobilisations financières :	8 136		36 600
TOTAL GÉNÉRAL	995 578		172 399

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles			925 837	
TOTAL Immobilisations incorporelles :			925 837	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels				
Inst. générales, agencements et divers		20 612	90 692	
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.			86 099	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :		20 612	176 791	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations			5 000	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières			39 736	
TOTAL immobilisations financières :			44 736	
TOTAL GÉNÉRAL		20 612	1 147 364	

Amortissements

CAMPANA ELEB SABLIC

Période du 01/01/16 au 31/12/16
Edition du 30/05/17
Tenue de compte EURO

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL Immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel	14 861	5 308	17 355	2 814
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.	35 954	6 968		42 922
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	50 815	12 276	17 355	45 736
TOTAL GÉNÉRAL	50 815	12 276	17 355	45 736

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :			
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL			

État des Échéances des Créances et Dettes

CAMPANA ELEB SABLIC

Période du 01/01/16 au 31/12/16
Edition du 30/05/17
Tenue de compte EURO

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	3 791	3 791	
Autres immobilisations financières	35 945		35 945
TOTAL de l'actif immobilisé :	39 736	3 791	35 945
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	1 099 537	1 099 537	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	107 072	107 072	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés	368 878	368 878	
Débiteurs divers			
TOTAL de l'actif circulant :	1 575 487	1 575 487	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE			

TOTAL GÉNÉRAL	1 615 223	1 579 278	35 945
----------------------	------------------	------------------	---------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	521 080	490 896	30 184	
Emprunts et dettes financières divers	(48 229)		(48 229)	
Fournisseurs et comptes rattachés	665 117	665 117		
Personnel et comptes rattachés	15 204	15 204		
Sécurité sociale et autres organismes	50 654	50 654		
Impôts sur les bénéfices	12 901	12 901		
Taxe sur la valeur ajoutée	245 501	245 501		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	4 180	4 180		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	54 709	54 709		
Autres dettes				
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				

TOTAL GÉNÉRAL	1 521 117	1 539 162	(18 045)	
----------------------	------------------	------------------	-----------------	--

Charges à Payer

CAMPANA ELEB SABLIC

Période du 01/01/16 au 31/12/16
Edition du 30/05/17
Tenue de compte EURO

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit Emprunts et dettes financières divers Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Disponibilités, charges à payer Autres dettes	57 000 36 371
TOTAL	93 371

Produits à Recevoir

CAMPANA ELEB SABLIC

Période du 01/01/16 au 31/12/16
Edition du 30/05/17
Tenue de compte EURO

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
<p>Immobilisations financières</p> <ul style="list-style-type: none">Créances rattachées à des participationsAutres immobilisations financières <p>Créances</p> <ul style="list-style-type: none">Créances clients et comptes rattachésPersonnelOrganismes sociauxÉtatDivers, produits à recevoirAutres créances <p>Valeurs Mobilières de Placement</p> <p>Disponibilités</p>	285 960
TOTAL	285 960

BILAN - ACTIF

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Designation de l'entreprise : <u>CAMPANA ELEB SABLIC</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <u>1 2</u>	
Adresse de l'entreprise <u>34 rue des bourdonnais 75001 PARIS</u>		Durée de l'exercice précédent * <u>1 2</u>	
Numéro SIRET* <u>4 3 2 1 7 3 3 5 4 0 0 0 3 0</u>			Néant <input type="checkbox"/>
		Exercice N clos le, <u>3 1 1 2 2 0 1 6</u>	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2
		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC
	Frais de développement *	CX	CQ
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG
	Fonds commercial (1)	AH	AI
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM
	Terrains	AN	AO
	Constructions	AP	AQ
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU
	Immobilisations en cours	AV	AW
	Avances et acomptes	AX	AY
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT
	Autres participations	CU	CV
	Créances rattachées à des participations	BB	BC
Autres titres immobilisés	BD	BE	
Prêts	BF	BG	
Autres immobilisations financières *	BH	DI	
TOTAL (II)	BJ	BK	
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
	En cours de production de biens	BN	BQ
	En cours de production de services	BP	BQ
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS
	Marchandises	BT	BU
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	DY
	Autres créances (3)	BZ	CA
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:	CD	CE
	Disponibilités	CF	CG
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI
	TOTAL (III)	CJ	CK
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM	
Écarts de conversion actif * (VI)	CN		
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	(3) Part à plus d'un an : CR
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise		CAMPANA ELEB SABLIC		Néant <input type="checkbox"/>		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :			DA	39 112	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	3 811	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)			DG	4 885	
	Report à nouveau			DH	973 994	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	140 546	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	1 161 349	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	521 080	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)			DV	6 480	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	665 117	
	Dettes fiscales et sociales			DY	376 669	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
Compte régul.	Autres dettes			EA		
	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	1 569 346		
Ecart de conversion passif *			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	2 730 695		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		IC	
			Écart de réévaluation libre		ID	
			Réserve de réévaluation (1976)		IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG		
(5)	Dont concours bancaires en cours, et soldes créditeurs de banques et CCP			EI	427 042	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMpte DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

		Désignation de l'entreprise : <u>CAMPANA ELEB SABLIC</u>		Néant <input type="checkbox"/>				
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services* }	FD		FE		FF		
		FG	2 328 376	FI		FI	2 328 376	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	2 328 376	FK		FL	2 328 376	
	Production stockée*					FM	(78 000)	
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ	11 374	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	2 261 750
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	1 307 641	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	5 689	
	Salaires et traitements*					FY	494 767	
	Charges sociales (10)					FZ	217 986	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions					GA	12 276
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	7 376	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	2 045 735	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	216 015	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*				(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*				(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	16 842	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	16 842	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(16 842)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	199 173	

(RENOIS ; voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

© Sage

④ **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)**

Désignation de l'entreprise <u>CAMPANA ELEB SABLIC</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	IIA	2 321	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	IIB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	IIC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	IID	2 321	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	IIE	8 264	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	IIF	3 258	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HIG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	IHI	11 522	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		II	(9 201)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		IIJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		IIK	49 426	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		IIL	2 264 071	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		IIM	2 123 525	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		IEN	140 546	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	IIO		
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	IIY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	2 321
	(3) Dont {	- Crédit - bail mobilier *	IIP	
		- Crédit - bail immobilier	IIQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	III	7 730	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du CGI)	IX		
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N			
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
CONTRAVENTIONS	534			
VNC sur cession immo.	3 258			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		
REGUL CHARGES SOCIALES 2014	7 730	2 321		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

* (Ne pas reporter le montant des centimes)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

© Sage

CADRE A										Désignation de l'entreprise : <u>CAMPANA ELE8 SABLIC</u>			Néant <input type="checkbox"/>			
INCORP.	IMMOBILISATIONS	TOTAL								Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
										1		2				
												3				
												4				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement								CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles								TOTAL II	KD	925 837	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains								KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants L9]			KJ		KK		KL						
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants M1]			KM		KN		KO						
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		[Dont Composants M2]			KP		KQ		KR						
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants M3]			KS		KT		KU						
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	20 612	KW		KX	90 692					
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA						
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	40 992	LC		LD	45 106					
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG						
	Immobilisations corporelles en cours								LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes								LK		LL		LM			
	TOTAL III								LN	61 605	LO		LP	135 799		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence								8G		8M		8T			
	Autres participations								8U		8V		8W	5 000		
	Autres titres immobilisés								IP		IR		IS			
	Prêts et autres immobilisations financières								IT	8 136	IU		IV	31 600		
	TOTAL IV								LQ	8 136	LR		LS	36 600		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)								OG	995 578	OH		OJ	172 399			
CADRE B										Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence		
										1		3		4		
										2						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement								IN		CO		DO		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles								TOTAL II	IO		LV	925 837	LW		IX
CORPORELLES	Terrains								IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre							IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui							IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencés et am. des constructions							IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels								IT		MJ		MK		ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers							IU		MM	20 612	MN	90 692	MO	
		Matériel de transport							IV		MP		MQ		MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier							IW		MS		MT	86 099	MU	
		Emballages récupérables et divers*							IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours								MY		MZ		NA		NB	
Avances et acomptes								NC		ND		NE		NF		
TOTAL III								IY		NG	20 612	NH	176 791	NI		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence								IZ		OU		M7		OW	
	Autres participations								IO		OX		OY	5 000	OZ	
	Autres titres immobilisés								II		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières								I2		2E		2F	39 736	2G	
	TOTAL IV								I3		NJ		NK	44 736	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)								I4		OK	20 612	OL	1 147 364	OM		

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

5 bis

**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

N° 2054 bis-SD 2017

Exercice N clos le 31 12 2016

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col 6) devient nulle.

 Désignation de l'entreprise: CAMPANA ELEB SABLIC

 Néant

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice (col.1 - col.2) - col.5 (5)
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat et out industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

-	
=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise		CAMPANA ELEB SABLIC						Néant <input type="checkbox"/>		
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *								
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	CY	IL	EM	EN				
Autres immobilisations incorporelles		TOTAL II	PE	PF	PG	PH				
Terrains			PI	PJ	PK	PL				
Constructions	Sur sol propre		PM	PN	PO	PQ				
	Sur sol d'autrui		PR	PS	PT	PU				
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions		PV	PW	PX	PY				
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	QA	QB	QC	14 861	5 308	17 355	2 814
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers		QD	QE	QF	QG				
	Matériel de transport		QII	QI	QJ	QK				
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	QM	QN	QO	35 954	6 968	42 922	
	Emballages récupérables et divers		QP	QR	QS	QT				
TOTAL III			QU	QV	QW	QX	50 815	12 276	17 355	45 736
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ON	OP	OQ	OR	50 815	12 276	17 355	45 736
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES								
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4		
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2		
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7		
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3		
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1		
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO			
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général au cours (NP + NQ + NR)	NW			NY			NZ			
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *								
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				0		Z9		0 Z8		
Primes de remboursement des obligations						SP		SR		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la note N° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Désignation de l'entreprise <u>CAMPANA ELEB SABLIC</u> Néant <input checked="" type="checkbox"/>					
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies II du CGI)	U	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		O2	O3	O4	O5
		9U	9V	9W	9X
		O6	O7	O8	O9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
TOTAL III	7B	TY	TZ	UA	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE	UE	UF		
	UG	UG	UH		
	UJ	UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.L.					10
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.					
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.L.					

Désignation de l'entreprise :		CAMPANA ELEB SABLIC		Néant <input type="checkbox"/>							
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'un an			
				1		2		3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP	3 791	UR	3 791	US				
	Autres immobilisations financières		UT	35 945	UV		UW	35 945			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	1 099 537		1 099 537					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou titres en garantie * (UO))		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	107 072		107 072				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)		VC	368 878		368 878					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR								
Charges constatées d'avance		VS									
TOTAUX			VT	1 615 223	VU	1 579 278	VV	35 945			
RENVOIS	(1)	- Prêts accordés en cours d'exercice		VD							
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'1 an et 5 ans au plus		A plus de 5 ans	
				1		2		3		4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VII	521 080		490 896		30 184			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	665 117		665 117						
Personnel et comptes rattachés		8C	15 204		15 204						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	50 654		50 654						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	12 901		12 901					
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	245 501		245 501					
collectivités publiques	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	4 180		4 180					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	54 709		54 709						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie*		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX			VY	1 569 346	VZ	1 539 162		30 184			
RENVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	100 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	5 962	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise : CAMPANA ELEB SABLIC		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant <input type="checkbox"/>	Exercice N, clos le : 31/12/2016	
I. RÉINTÉGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés		de son conjoint		moins part déductible * à réintégrer :	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	Amortissements excédentaires (art.39-4 du C O I) et autres amortissements non déductibles		WE		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C O I)	WF	Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)		WG		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		RB		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf tableau 2058-B, cadre II)	WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)		XX	534	
	Amendes et pénalités	WJ	534 Charges financières (art. 212 bis)*		XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *		XY				
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)		I7 49 426					
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WI	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	K7	
RÉGIMES D'IMPOSITION PARTICULIERS ET IMPOSITIONS DIFFÉRÉES	Moins-values nettes à long terme	- imposées aux taux de 15% ou de 19% (16% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)					
		- imposées aux taux de 0 %					
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		- Plus-values nettes à court terme					
		- Plus-values soumises au régime des fusions					
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)							
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art.39-1-3e et 212 du C O I)	SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW	534	
	Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209C)	SX	Quote-part de 12% des plus-values à taux zéro		M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage							
						TOTAL I	
						191 040	
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G I E.*							
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf tableau 2058-B-SD, cadre III)							
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (16% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)					
		- imposées au taux de 0 %					
		- imposées au taux de 19 %					
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures					
Autres plus-values imposées au taux de 19 %							
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*							
Régime des sociétés mères et des filiales* / Produit net des actions et parts d'intérêts		Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation				2A	
Majoration autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer*.							
Majoration d'amortissement*							
Mesures d'incitation	Abattement sur le bénéfice et exonérations	K9	Exonérations prévues en vertu	L2	Incises entreprises innovantes (art.44 octies A)	L5	
	Pis de compétence aux CEI (art. 44 septies)	L6	Exonérations prévues en vertu (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la dette (art. 208C)	PA	
	ZFU-ZFE (art.44 octies et 44 bis A)	OV	Exonérations prévues en vertu (art. 208C)	IF	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquies)	PC	
			Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquies)				PC
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)							
Deductions diverses à détailler sur feuillet séparé		dont déductions exceptionnelles pour entrepreneurs *		X9	Cotisations déduites par le report en arrière de déficit		ZI
Deduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							
III. RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :						169 790	
bénéfice (I moins II)						XI	
déficit (II moins I)						XJ	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *						ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *						XL	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN	
						XO	

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 NOT-SD

© Sage

10

**DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

N° 2058-B-SD 2017

Désignation de l'entreprise <u>CAMPANA ELEB SABLIC</u>		Néant <input type="checkbox"/>	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6		
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK		
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT		18 225
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 2 du CGI *	ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X		8Y
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
EXTOURNE PROV ORGANIC 2014 et 2015	9K		9L 6 589
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN		YO 6 589
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)	XU	<input type="checkbox"/>
--	----	--------------------------

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise CAMPANA ELEB SABLIC										Néant <input type="checkbox"/>		
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	973 994	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB					
						- Autres réserves	ZD					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	129 229		Dividendes		ZE	129 229				
	Prélèvements sur les réserves	OE			Autres répartitions		ZF					
					Report à nouveau		ZG	973 994				
TOTAL I		OF	1 103 224	(NB Le total I doit nécessairement être égal au total II)		TOTAL II	ZH	1 103 224				
DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)												
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235ter ZCA au titre de l'exercice										XV		
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier	(précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)				J7			YQ			
	— Engagements de crédit-bail immobilier										YR	
	— Effets portés à l'escompte et non échus										YS	
DE DÉTAILS DES POSTES AUTRES AGIANTS ET CHARGES EXTERIENS	— Sous-traitance										YT	843 496
	— Locations, charges locatives et de copropriété	(dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 ans)				J8			XQ	108 676		
	— Personnel extérieur à l'entreprise										YU	16 273
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)										SS	110 397
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages										YV	
	— Autres comptes	(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)				ES			ST	228 799		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ	1 307 641
IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle*, CFE, CVAE										YW	445
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS							9Z	5 244		
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052										YX	5 689
TVA	— Montant de la T.V.A. collectée										YY	436 015
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations										YZ	224 783
DIVERS	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 2016)*										OB	505 202
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*										OS	
	— Effectif moyen du personnel* (dont : apprentis : ; handicapés) :										YP	11
	— Effectif affecté à l'activité artisanale										RL	
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société*										ZK	%
	— Numéro de centre de gestion agréé*	XP		— Filiales et participations: (Liste au 2059-C-1 ou cocher 1 si non 0)					ZR			
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										RG	
— Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies										RH		
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL				
				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC				
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO				
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF				
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH	0	N° SIRET de la société mère du groupe			JJ				

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2038-NOT pour le régime de groupe)

Désignation de l'entreprise : CAMPANA ELEB SABLIC

Néant

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

	Prix de vente	Montant global de la plus value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19% (1)
				19%	15% ou 16%	0%	
	⑦	⑧	⑨	⑩			⑪
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation affectée aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements affectés aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1965, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexée)*					
			(15)	(16)			(16)

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : CAMPANA ELEB SABLIC

Néant

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
- ② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ^① ou 16 % ^② .	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ^① .	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ^① .	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①		Moins-values à 16 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 % ③	Solde des moins-values à 16 % ④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine ①		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. ⑦ = ② + ③ + ④ - ⑤ - ⑥
		À 19 %, 16,5% ⁽¹⁾ ou à 15 % ②	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies -0 du CGI) ③	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies -0 bis du CGI) ④	À 15 % Ou À 16,5 % ⁽¹⁾ ⑤		
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

15

**RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

N° 2059-D-SD2017

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise : CAMPANA ELEB SABLIC Néant *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme						
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5				
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5 ^e , 6 ^e , 7 ^e alinéas de l'art. 39-1-5 ^e du CGI)				
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

16

**DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE
PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE**

DGFIP N° 2059-E-SD 2017

Désignation de l'entreprise : CAMPANA ELEB SABLIC		Néant <input type="checkbox"/> *	
Si entreprise membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN et la dénomination de la société tête de groupe :			
Exercice ouvert le : 01012016		et clos le : 31122016	
		Durée en nombre de mois <input type="text" value="1"/> <input type="text" value="2"/>	
I - Production de l'entreprise			
Ventes de marchandises		OA	
Production vendue - Biens		OB	
Production vendue - Services		OC	2 328 376
Production stockée		OD	(78 000)
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	
Autres produits de gestion courante hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		OII	11 374
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
	TOTAL 1	OM	2 261 750
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)			
Achats de marchandises (droits de douane compris)		ON	
Variation de stocks (marchandises)		OO	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)		OP	
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)		OQ	
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances		OR	1 213 289
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Autres charges de gestion courante hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		OW	7 376
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale		OY	3 258
Taxes sur le C.A. autres que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs .), T.I.P.P.		OZ	
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
	TOTAL 2	OJ	1 223 923
III - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	OG	1 037 828
IV - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n°1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC-SD et 1329-DEF).		SA	1 037 828
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n°1330-CVAE-SD), compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt de la déclaration n°1330-CVAE-SD.			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	X	
Chiffre d'affaires de référence CVAE		GX	2 328 376
Période de référence	GY	du	01012016
	GZ	au	31122016
Date de cessation		HIR	
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre)			
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.			
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-SD.			

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

© Sage

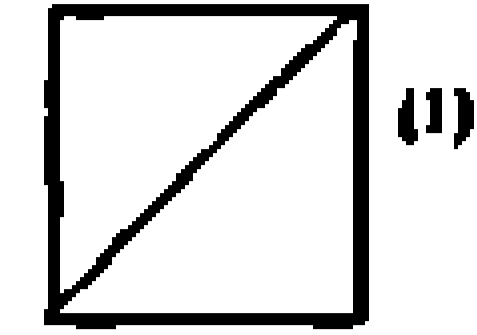
17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2059-F-SD 2017

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société)



Néant

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 6

N° SIRET 4 3 2 1 7 3 3 5 4 0 0 0 3 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE CAMPANA ELEB SABLIC

ADRESSE (voie) 34 rue des bourdonnais

CODE POSTAL 75001 VILLE PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	2500
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SRL Dénomination LUCIE

N° SIREN (si société établie en France) 7 5 1 6 0 5 4 1 1 % de détention 100 Nb de parts ou actions 2500

Adresse : N° 57 Voie RUE DES BOURDONNAIS

Code Postal 75116 Commune PARIS Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

© Sage

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18 FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2059-G-SD 2017

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement ou indirectement au moins 10% du capital)

(1) Néant *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 6

N° SIRET 4 3 2 1 7 3 3 5 4 0 0 0 3 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE CAMPANA ELEB SABLIC

ADRESSE (voie) 34 rue des bourdonnais

CODE POSTAL 75001 VILLE PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse : N°	<input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
Code Postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse : N°	<input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
Code Postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse : N°	<input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
Code Postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse : N°	<input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
Code Postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse : N°	<input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
Code Postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse : N°	<input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
Code Postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>

© Sage

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
 *Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012016	et clos le	31122016	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (art. 223-I-1 quinquièmes C), cocher la case					
Si entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt (art. 223-I-2 quinquièmes C), cocher la case					
Si autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt, indiquer le nom et la localisation (adresse et pays)					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :	Adresse du siège social :
CAMPANA ELEB SASLJIC 34 rue des bourdonnais 75001 PARIS	34 rue des bourdonnais 75001 PARIS
SIRET 43217385400030	
Adresse du principal établissement :	Ancienne adresse en cas de changement :

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées prod. audiovisuelle et conseil Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3 %	131 670	Bénéfice imposable à 15% et/ou 28% *	38 120	Déficit		
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%				
	PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quinquièmes)	
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches							
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes	<input type="checkbox"/>	Zone franche urbaine	<input type="checkbox"/>	Pôle de compétitivité	<input type="checkbox"/>
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	<input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs	<input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	<input type="checkbox"/>
Société d'investissement immobilier cotée	<input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%			
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W				dans le secteur du logement social, art. 244 quater X			

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %	
--	--

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr.
Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
Tél :	Tél :
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :	Identité du déclarant :
CGA <input type="checkbox"/> Viseur conventionné <input type="checkbox"/> N° d'agrément CGA	Date : 03052017 Lieu : Paris Qualité : Président Nom du signataire : M SASLJIC Laurent

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2017 et ayant cessé en 2017, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTES »)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065-SD

N° 2065 bis-SD
(2017)

Si déposé néant, cochez la case

F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES								
Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b				
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)				c				
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				d				
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)				e				
				f				
				g				
				h				
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)				i				
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				j				
Montant des revenus répartis (5)				<i>Total (a à h)</i>				
G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) : - SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants.	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :					
	1	2	3	à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits 4	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement Indemnités forfaitaires 5	Remboursements 6	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6 Indemnités forfaitaires 7	Remboursements 8
H DIVERS								
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)								
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION								
REMUNERATIONS				MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%				
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans le DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)				MVLТ restant à reporter à l'ouverture de l'exercice				
				MVLТ imputée sur les PVLТ de l'exercice				
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)				MVLТ réalisée au cours de l'exercice				
				MVLТ restant à reporter				

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT